UN MÉCONTENTEMENT CHEZ LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE LILLE

On sait qu'un décret datant de février 1932 a institué un examen écrit pour les étudiants en médecine suivant les cours des deux premières années.

A la suite de la mise en vigueur de ce décret, les étudiants de seconde année s'estimant lésés et dans un grand nombre de villes de France, des grèves eurent lieu les 1er et 2 mai derniers.

Les étudiants en médecine de Lille, de seconde année qui suivent les cours pratiques ont décidé de soutenir leurs camarades dans leur mouvement de protestation contre un décret qu'ils estiment inoportun.

A cet effet, ils ont manifesté leur mécontentement en s'abstenant de suivre les cours.

Il est à remarquer que les étudiants effectuant un stage à l'hôpital n'ont pas suivis les ordres lancés par le Comité de défense des étudiants en médecine.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Les accidents de la route

M. Albert Hette, qui passait en auto à **Camphin-en-Carembault**, entra en collision avec la motocyclette que montaient deux ouvriers mineurs polonais : MM. Picchowiak et Ginowski, qui furent blessés.

Le tribunal de Lille condamna l'automobiliste à 50 francs d'amende et à verser 1.500 francs d'indemnité à Picchowiak et 1.200 francs à Ginowski.

La Cour confirme la sanction pénale. Elle élève à 2.250 francs le montant des dommages-intérêts dus à Picchowiak et à 4.000 francs ceux alloués à Ginowski.

Un Arabe dangereux à Roubaix

L'Arabe Chebba Mebarck, 33 ans, manœuvre, domicilié 26, rue Beaurewaert, à **Roubaix**, a donné, le 9 octobre dernier, une coup de hache à son voisin, Charles Chuin, 20 ans, qui fut atteint à la tête.

Le tribunal de **Lille** le condamna à 2 mois de prison et à verser une provision de 1.000 francs à la victime en attendant le résultat de l'expertise confiée au docteur Spindler.

La Cour admet que le prévenu pouvait se croire en état de légitime défense : elle abaisse la sanction pénale à 50 francs d'amende et l'indemnité due à la partie civile à 500 francs.

L'EXTRADITION DU MEURTRIER D'HARCHIES

La Chambre des Mises en Accusation présidée par M. Dorigny a donné un avis favorable au cours de son audience de vendredi, à la demande d'extradition formulée par la justice belge et concernant le Polonais Karol Pieprzyca, âgé de 36 ans, ouvrier mineur, sans domicile fixe.

Cet individu est réclamé par le Parquet de **Tournai** pour meurtre et vol qualifié commis à **Harchies** (Belgique) dans la nuit du 26 au 27 Janvier 1933.

LES INTERRUPTIONS DE CIRCULATION PRÉVUES POUR LA SEMAINE DU 4 JUIN AU 10 JUIN

R.N.16. — Bierne : Déviation de circulation : Dunkerque, Bergues et retour, n. 16, G.2, G.72, R.N. 40.

R.N.16. — Haverskerque : Circulation déviée d'une part par les chemins ruraux n. 1 et V.O. 2 d'Hazebrouck pour les véhicules venant de la direction d'Aire et se dirigeant vers Saint-Venant-Lillers ; d'autre part, par les V.O. 3 et G.C. 122 pour ceux venant de Lillers et se dirigeant vers Hazebrouck.

R.N. de Béthune à Menin par Armentières. — La Gorgue : Circulation déviée par la R.N. La Gorgue, Saint-Omer et par le G.C. 117 du Pas-de-Calais.

R.N. 41. — Entre Fournes et Haubourdin : 1. Sens Béthune-Lille par le G.C. 7 et la R.N. 42 à partir de Fournes par Englos et Lomme ; 2. Sens Lille-Béthune par le G.C. 7 à partir d'Haubourdin par Englos et Lomme.

R.N. 42. — Entre Prémesquee et la Chapelle d'Armentières : 1. Sens Lille-Armentières par Pérenchies à Houplines.

G.C. 7 B et 7 route Nationale de Mont de Prémesques à Tourcoing. G.C. 7 E. route Nationale de Béthune à Menin.

2. Sens Armentières-Lille : a) voitures légères par le V.O. et Prémesques ; b) voitures lourdes par Pérenchies.

G.C. 58. — Sin-le-Noble (rues du Calvaire et Carnot) : La circulation se fera par les rues Pierre Dupont, Voltaire, G. Bertiaux et des Crêtes.

N. 43. — Lauwin-Planque (à partir du 7 juin) : Circulation déviée par le G.C. 125 (Wagnonville et Fiers) et le V.O. 2 de Fiers)

R.N. de Lille à Saint-Amand par Cysoing. — Saint-Amand entre le G.C. 66 et l eV.O. 4 de Saint-Amand : La circulation se fera d'abord par le G.C. 66 (L.P.) et le V.O. 19 de Lecelles, puis par les chemins V.O. 4 et 2 de Saint-Amand et Lecelles et le G.C. 66 (Embt.).

R.N. de Lomme à Saint-Amand par Seclin. — Saint-Amand : Circulation déviée d'une part par les rues Gambetta et de la Scarpe ; d'autre part par les rues Davaine, des Murs et de Marlion.

R.N. 29. — Saint-Saulve entre le G.C. 44 et la rue du Guindal : La circulation se fera par le G.C. 75 (Embranchement A). la rue du Cimetière puis successivement par la rue du Guindal et le G.C. 75 (Branche principale).

R.N de Douai à Valenciennes par Denain, anciens chemins I.C. 68 et G.C. 49. — Denain et Escaudain : La circulation se fera par la R.N. de Rosult à Solesmes (rue Jean Jaurès, rue Thiers, le V.O. 4, rues Lazare Bernard et de Turenne), le V.O. 7 d'Escaudain et le G.C 81).

R.N. 46. — Bruay : Entre les P.K. 5.064 et 6.010. La circulation sera déviée par les V.O. 8 dit « Verte Voie » n. 11, dit « Hautière » et n. 6 dit « Chasse au Four ». — Entre les P.K. 3.882 et 5.064 : La circulation sera déviée par les V.O. 5 dit « Voie Vénoise » n. 9 et n. 6 dit « Chasse au Four ».

G.C. 16. — Cauliery : Circulation déviée par le G.C. 15 (Clary) et le G.C. 98

R.N. 29. — Fontaine-Notre-Dame (à partir du 6 juin) : Circulation déviée par les R.N. 29 et G.C. 140 ou par les G.C. 29, 92 et 142.

R.N. de Valenciennes à Chimay.— Aulnoye : Circulation déviée par le G.C. 33 (rues de l'Hôtel-de-Ville et Jean Jaurès) et par la R.N. Le Cateau-Erquelines (rue Voltaire).

L'ARRIVÉE A CALAIS DES DÉLÉGUÉS DES ESSI DU NORD

Hier soir sont arrivés à Calais, les délégués des 55 syndicats d'initiative affiliés à la Fédération du Nord des Essi, à l'occasion de l'assemblée générale qu'ils tiendront lundi à Malo.

Ce matin, ils se rendront en autocars à **Ardres** et à **Guines**, avec retour à **Calais**, où, à 11 heures, ils seront reçu à l'Hôtel de Ville.

A 13 heures, un banquet leur sera offert au Continental et à 15 heures, ils partiront pour Dunkerque.

Le syndicat d'initiative de Calais sera représenté par son président, M. Duporge, adjoint au maire.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

LE CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX A VOTÉ UN CRÉDIT DE 16 MILLIONS

pour l'exécution de grands travaux

Le Conseil municipal s'est réuni hier, à 18 h. 30, sous la présidence de M. Lebas, maire, député du Nord. Vingt-sept conseillers étaient présents. M. Vanomermeir a été nommé secrétaire de séance.

Prenant la parole, M. le maire exposa un projet de grands travaux, dont la dépense s'élèvera à la somme de 16 millions, détaillée dans la délibération que nous exposons ci-dessous :

Au cours de ces dernières années, un programme de grands travaux d'assainissement et d'utilité publique, dont la couverture financière a été assurée par des fonds d'emprunt, et les disponibilités budgétaires, a été réalisé.

Ces travaux qui interressaient, d'une part, l'hygiène publique, tel l'établissement de bains avec piscine de natation, aujourd'hui régulièrement fréquenté par le public, d'autre part des travaux d'urbanisme, d'assainissement des rues, d'amenagements scolaires et de réfection des écoles, sont presque tous terminés et quelques-uns en voie d'achèvement.

Ce programme, ainsi exécuté en partie, il reste bien des travaux utiles à faire, dont la nécessité collective ne se discute pas et qu'il est indispensable d'entreprendre pour ne pas priver les concitoyens des légitimes commodités auxquelles ils sont en droit de prétendre.

La crise économique qui se prolonge et qui atteint plus particulièrement notre ville, essentiellement ouvrière, ne permet plus de compter sur nos propres ressources pour engager ces dépenses urgentes, d'intérêt communal et intercommunal, qui ne peuvent être différées.

C'est pourquoi l'administration a estimé devoir recourir à l'emprunt pour se procurer les fonds nécessaires à l'exécution de ces travaux, qui, indépendamment de ceux intéressant le service des Eaux, comprennent aussi des aménagements de propriétés communales et la réfection de nombreuses chaussées pavées et empierrées, actuellement en très mauvais état.

Ces travaux peuvent être récapitulés de la manière suivante :

Travaux de voirie

Prolongement de l'avenue Linné, jusqu'à la place de l'Avenir, y compris la construction de l'aqueduc. 230.000 fr.

(Ce prolongement est absolument nécessaire pour terminer l'avenue Linné et ainsi donner suite au plan d'aménagement qui prévoit l'aboutissement de cette artère à la place de l'Avenir).

Prolongement de la rue Léonard-de-Vinci (entre les rues Jean-Macé et Léon-Marlot), aqueduc compris, 130.000 fr.

(Ce prolongement, qui rentre dans le plan d'aménagement, prévoit un accès au groupe scolaire Jules-Guesde, pour les enfants habitant le quartier des groupes d'habitations à bon marché).

Prolongement de la rue de Tournai jusqu'au boulevard de Mulhouse, aqueduc compris, 155.000 fr.

(Ce prolongement est rendu nécessaire par suite de la construction de l'école Jean-Macé et permettre l'accès direct à cette école).

Prolongement de la rue de l'Espierre jusqu'au pont des Couteaux, 360.000 fr.

(Ce prolongement est rendu nécessaire pour permettre des relations plus commodes entre le quartier du Hutin et l'agglomération de Roubaix).

Construction d'égouts, 985.000 fr.

(Un certain nombre d'égouts sont à créer pour faciliter l'écoulement des eaux et la réalisation de ces ouvrages entraînerait une dépense de 985.000 francs).

Chaussées empierrées, 970.000 francs ; chaussées pavées, 7.930.000 fr.

(Un certain nombre de rues sont en très mauvais état de viabilité et il est nécessaire de pourvoir à leur réfection).

Bâtiments

Aménagement et réfection complète de la salle des Fêtes, rue de l'Hospice. Plafond, acoustique, remise en état des peintures, transformation du chauffage avec brûleurs, 300.000 francs.

Démolition du mur de clôture du square Pierre Destombes et remplacement par une clôture, soit en fer, soit en béton de façon à donner à ce square le caractère qu'il n'a pas actuellement, 300.000 fr.

Construction d'un garage rue Boileau et rue Neuve-Racine, pour remiser le matériel automobile du service de la voirie municipale, 80.000 francs.

Salle de culture physique au parc municipal des sports, installation de chauffage et vestiaire, 50.000 francs.

Groupescolaire de l'avenue Linné. Suppression du chauffage au charbon et remplacement par un chauffage au mazout, 70.000 francs.

Colonies de vacances. Agrandissement de l'abri en béton du réfectoire en plein air et aménagement divers, 100.000 fr.

Agrandissement de l'accès à la cour Bernard, (rue Bernard). Annexe de la caserne des sapeurs-pompiers. Démolition et reconstruction d'immeubles. 140.000 fr.

Service des eaux

Agrandissement des filtres de la Viscourt, 4.300.000 francs.

Couverture du bassin d'eau filtrée de la Viscourt, 490.000 francs.

Remplacement de la chaudière N° 1 de Pecquencourt, 96.000 francs.

Installation d'un groupe élévatoire à Bousbecque, 459.000 francs.

Construction d'un abri N° 13 sur le forage de l'usine de Pecquencourt, 172.000 francs.

Réparation du trottoir du réservoir de Mouvaux, 19.000 francs.

Réparation de la terrasse du compartiment Nord du réservoir de Mouvaux, 180.000 francs.

Total, 5.716.000 francs ; Imprévus, 284.000 fr. ; Total, 6.000.000 de francs.

Pour ces travaux intéressant le service intercommunal des eaux, les villes de Roubaix et de Tourcoing ayant décidé de réaliser un emprunt pour la part qui leur incombe, et de faire ensuite les avances au Service des Eaux, au fur et à mesure de ses besoins, il faut, suivant la convention qui existe entre les deux villes, incorporer dans l'emprunt projeté la part de Roubaix, soit 70 % de 6.000.000 = 4.200.000 francs.

Pour ces raisons, l'assemblée communale a :

1° Approuvé le programme des travaux tel qu'il sont présenté, s'élevant au total de 16.000.000 de francs.

2° Décidé de contracter un emprunt de cette importance pour couvrir les dépenses dont il s'agit ;

3° Décidé l'inscription au budget de chaque année et pendant trente ans, comme dépenses obligatoires, l'annuité nécessaire au service dudit emprunt, jusqu'à complet remboursement ;

4° Fixé à 1.199.947 fr. 36 maximum, le montant de chaque annuité et voter à cet effet, d'après la valeur du centime additionnel de 1934, une imposition extraordinaire de 30 c. 30, l'annuité et le nombre de centimes correspondants étant calculés sur la base du taux actuellement consenti par le Crédit Foncier de France, c'est-à-dire au taux d'intérêts de 6,35 et d'amortissement de 7,499671 ;

7° Décidé l'inscription, en recettes et en dépenses, des crédits d'ordre pour le montant de l'emprunt.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Secours et subsides

Afin de l'aider à se faire représenter au Congrès National des Anciens Poilus d'Orient, qui se tiendra à Vichy les 3 et 4 juin, un subside de 200 francs est allouée à la section locale.

— La même somme est accordée à l'Association amicale de la Police de Roubaix, pour l'envoi de délégués au Congrès annuel des polices de France et des Colonies, qui aura lieu à Limoges les 20, 21, 22, 23 et 24 juin 1933.

— Le Syndicat des vendeurs de journaux de Roubaix et environs, a sollicité une subvention pour couvrir les frais de déplacement d'un délégué au Congrès de la Fédération des marchands de journaux de France. Une somme de 200 fr. a été attribuée à ce groupement corporatif.

— La clique postscolaire de Roubaix obtient un subside de 2.000 francs pour lui permettre de prendre part au grand concours national de fanfares, trompettes, tambours et cors de chasse, qui se tiendra à Paris, le 11 courant.

— Un grand meeting sportif organisé par la société « Le Progrès » de Seraing, se déroulera le 25 juin, et l'Avenir Sportif du Nouveau Roubaix, a envoyé son adhésion à ce concours intérallié. Pour encourager cette société dans ses efforts, une demande de secours de 500 fr. a été accueillie favorablement.

Assistance publique

Legs de Mme veuve Petit. — Par testament olographe, en date du 19 décembre 1927, déposé en l'étude de Me Poissonnier, notaire, à Roubaix, Mme veuve Petit, née Bouche Hélène Joséphine, en son vivant domiciliée à Roubaix, 8, rue de l'Ermitage, et y décédée le 2 octobre 1932, a fait un legs universel au profit du bureau de bienfaisance.

Le 12 mai 1933, M. le Préfet du Nord a renvoyé la copie du testament, en y joignant les pièces constatant l'accomplissement des formalités précitées et en demandant que le dossier soit complété par l'avis du Conseil municipal.

Par délibération du 16 mai 1933, la Commission administrative du bureau de bienfaisance a décidé, à l'unanimité, l'acceptation pure et simple du legs, mais sous bénéfice d'inventaire.

L'assemblée a ratifié cette décision.

Instruction publique

Enseignement primaire. — En raison de l'importance de la population scolaire actuelle dans les écoles, qui dépasse partout les minima imposés, le Conseil municipal a décidé le maintien de : Mme Barbarroux, directrice d'école maternelle, Nouveau-Roubaix ; M. Geryl, directeur de l'école de garçons, rue Turgot ; M. Devries, adjoint à l'école de garçons, rue Turgot ; M. Blanchard, adjoint à l'école de garçons, rue du Collège ; M. Varlet, adjoint à l'école de garçons, boulevard d'Halluin ; Mme Penin, adjointe à l'école de filles, rue du Coq-Français ; Mme Gamache, directrice de l'école de filles, rue de l'Ommelet.

Halle Flipo fromage Hollande 1/2 k. 6 fr.

LES TOITURES DE TROIS MAISONS SE SONT EFFONDRÉES

Il y eut cinq personnes blessées mais leur état n'inspire aucune inquiétude

Au début de la soirée d'hier, le bruit se répandait dans la ville qu'une grave catastrophe venait de se produire dans le populeux quartier de la Guinguette et qu'il y avait plusieurs morts. Heureusemnt, l'accident n'était pas aussi grave qu'on aurait pu le croire tout d'abord et s'il y eut des victimes, nous pouvons assurer, dès à présent, que leur état ne présente aucune caractère de gravité.

Dans le quartier de la Guinguette

Ce populeux quartier, situé presque aux confins de la ville, à proximité du territoire de Tourcoing, est habité par de nombreuses familles ouvrières dans des courées Au N° 78 de la rue de France, existe la cour Chevalier, composée de six maisons occupées par de braves familles ouvrières. Ces constructions sont loin d'être récentes et accusent, une certaine vétusté. Pourtant rien dans l'ensemble ne laissait prévoir qu'un malheur pouvait se produire à bref délai.

Néanmoins, ces jours derniers, quelques débris de mortier et des morceaux de briques se détachèrent des maisons portant les numéros 1, 2 et 3.

Les locataires s'inquiétèrent de cette légère détérioration due aux intempéries, mais ne jugèrent pas nécessaire de prévenir le receveur des loyers, M. Duthil, ainsi que le service de l'hygiène. Cette négligence faillit leur être très préjudiciable, car hier, à 18 h. 30, un craquement sinistre se fit entendre provenant de la toiture des numéros 1, 2 et 3. Le chéneau vermoulu venait de céder et, dans sa chute, entraînait la partie droite de la charpente, ainsi que les tuiles et cheminées.

Dans un bruit assourdissant et dans un nuage de poussière, les matériaux vinrent s'écraser sur le sol, projetant ainsi des débris dans tous les sens.

Cinq victimes

Par un hasard providentiel, personne ne se trouvait au bas de la façade des maisons sinistrées. Afin de se mettre à l'ombre, les locataires avaient placé leurs chaises contre les habitations formant la rangée de droite et cette circonstance heureuse permit certainement d'éviter la mort de plusieurs personnes.

Aussitôt, des cris d'effroi ainsi que des plaintes se firent entendre. On se porta au secours des victimes et on fit appel à plusieurs docteurs. M. le docteur Picquet arriva le premier sur les lieux et prodigua ses soins à Mme Caulier, née Germaine Dewaelens, 48 ans, ménagère, portant des contusions à la région pariétale droite, ainsi qu'au poignet gauche ; M. Hector Caulier, âgé de 19 ans, tisserand, fils de la précédente, atteint à la plante du pied droit; Mlle Alida Caulier, 20 ans, soigneuse de continu, qui, par suite de l'émotion, se trouvait sous le coup d'une forte commotion nerveuse.

M. le docteur Dupré, qui se trouvait à la réunion du Conseil municipal, quitta aussitôt l'assemblée pour se rendre rue de France. Il s'occupa de Mme veuve Teilleul, née Marie Herry, atteinte d'une entorse tibio-tarsienne et d'une plaie pénétrante au pied gauche et de Fernande Teilleul, 10 ans, sa petite fille, portant une plaie du cuir chevelu et une forte contusion de la malléole externe droite. Cette dernière victime fut reconduite au domicile de ses parents, rue Archimède, cour Loafeld, dans l'auto de M. le docteur Dupré.

L'état des victimes ne présente aucun caractère de gravité et dans quelques jours, ils seront vraisemblablement remis sur pied.

La plus atteinte est Mme veuve Teilleul, qui, sauf complications, devra observer un repos de deux mois.

LES ORPHÉONISTES LES " XL " DE ROUBAIX SONT PARTIS AU CONCOURS DE NARBONNE

Les Orphéonistes des « XL » sont partis vers Narbonne. Avec l'agrément d'un magnifique voyage, ils ont le redoutable honneur d'aller maintenir haut et ferme le renom artistique de la Ville de Roubaix. Ils reviendront couverts de lauriers, nul ne saurait en douter et ils auront fait ample provision de souvenirs.

Les choristes photographiés sur la Place de la Gare. On reconnaît au centre : MM. Duforest, secrétaire général, Constant, vice-président et Deroubaix président

La place de la Gare était fort animée hier, à midi. Le train spécial devait quitter la gare de Roubaix à 13 h. 16. Aussi, dès midi et demi, les chanteurs et les « supporters », armés de valises et le cœur gonflé d'espoir allaient et venaient de la Salle des Pas Perdus aux brasseries de la Gare, où l'on prenait cafés et pousse-cafés pour faire digérer un repas pris à la hâte.

Maîtres de la caravane, René Duforest, le célèbre ténor, plus en verve que jamais et le sympathique président Etienne Deroubaix s'efforçaient de grouper les choristes, afin que nul ne manquât le train, comme il arrive si souvent dans ces genres de départ.

A l'heure H, cependant, la grosse centaine de voyageurs était prête à s'engouffrer dans les compartiments. Mais il y eut une grosse déconvenue. Les choristes venaient de faire un beau sourire pour poser devant les objectifs, ils prirent une mine déconfite quelques instants plus tard, quand ils apprirent que le train spécial n'était pas encore formé.

Enfin, tout arrive. Le train spécial fut prêt. Le sifflet retentit. M. Deroubaix put tomber sur son siège et dire : ouf ! Ses premières émotions étaient passées. La gare de Lille apparut, puis celle de Paris et... enfin, nous n'étions plus là pour voir ce qui se passait.

— LILLE —

TAVERNE EXCELSIOR

Direction Zimmermann anciennement Auberge du Chasseur de Paris. Plats du jour exquis. Siège de l'Olympique Lillois. Bières Spalt, Munich et Perle EXCELSIOR. 130.

L'enquête

Aussitôt averti de cet effondrement, M. Mamié, commissaire de police du 2e arrondissement, se rendit sur les lieux et recueillit les premiers éléments de l'enquête. Il semble certain, d'après l'avis de M. Sadi Lebrun, directeur des travaux et M. Rivière, chef du service de l'Hygiène, que cet accident est imputable à l'état de vétusté très prononcé de la toiture.

D'autre part, depuis un certain laps de temps, la toiture semblait s'affaisser en certains endroits et de ce fait, la sécurité des locataires était sérieusement compromise. Les pompiers, sous les ordres de M. le lieutenant Crépin, ont procédé, à 19 h. 40, à l'enlèvement des matériaux menaçant de s'écrouler à tout instant et, vers 21 h., tout danger paraissait devoir être écarté. Les dispositions ont été prises pour empêcher le glissement de la partie gauche de la toiture sinistrée, dont les poutres de soutènement paraissaient faiblir sous le poids. Les maisons ont été évacuées par les habitants, qui se réfugièrent chez des parents, des amis ou des voisins, qui se chargèrent de les réconforter le mieux possible.

Sur les lieux, nous avons remarqué la présence de MM. Duhamel, secrétaire général de la mairie de Roubaix ; Thérin, adjoint au maire ; Lefebvre, Vanherpe, Laurent, Meirhaeghe, Verdonck, conseillers municipaux.

QUELLE QUE SOIT

L'Eponge, la peau de chamois ou la **chamoisine** que vous cherchez, vous la trouverez chez **Alfred WALRAVENS**, 106 et 108, rue du Collège, **Roubaix**, Tél. 65.

UNE ATTAQUE NOCTURNE

UNE JEUNE FEMME EST ASSAILLIE PAR DEUX INDIVIDUS QUI LUI DÉROBENT SON SAC

On se croyait débarrassé de la gent indésirable des agresseurs nocturnes, qui au coin d'une rue nous tombent dessus et nous délestent de notre portefeuille.

Les Roubaisiens avaient pu prendre l'habitude de circuler la nuit, avec autant de sûreté que le jour, les voyous, chenapans et autres individus, que les rondes perpétuelles des vigilants agents de police troublaient dans leur besogne, semblaient avoir abandonné notre cité où il ne faisait pas bon de travailler.

Or voici qu'un fait, de nature à inquiéter les gens qui, par obligation ou par plaisir voyagent pendant l'obscurité, vient de se produire.

Une coiffeuse, Mlle Lucie Delcroix, domiciliée 113, rue des Anges à Roubaix, s'en revenait de Lille, mercredi soir, par le dernier train, lequel entre en gare vers minuit 40.

Mlle Delcroix prit le chemin de son domicile et quelques minutes plus tard atteignit la place du Fontenoy.

Tout à coup, de l'ombre où ils étaient tapis, deux individus surgirent. L'un d'eux avait un revolver en main, et son attitude menaçante indiquait qu'il n'avait pas l'intention de plaisanter. La jeune fille, apeurée, voulut fuir, mais le comparse lui barra la route.

Les deux individus n'allèrent cependant point jusqu'aux violences. L'un d'eux se contenta de dire : « Donne tes sous ». La jeune fille leur laissa son sac qui contenait environ 160 fr. et divers objets, et trop contente d'en être quitte pour si peu, prit la fuite.

Hier matin, elle s'en fut conter sa mésaventure à M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, et lui fournit le signalement de ses agresseurs.

La Sûreté, avisée, recherche activement ces chenapans.

PAPIERS PEINTS

Toiles cirées, Balatum, Couleurs préparées à la céruse, Ripolin, Vernis. — Maison César FRIANT, 71, rue Jules-Guesde, ROUBAIX. 3050

UN HOMME S'EST SUICIDÉ AU PARC BARBIEUX

Hier, à 21 h. 15, dès la nuit, au Parc Barbieux, un coup de revolver claqua aux oreilles des rares promeneurs se trouvant en ce lieu à cette heure. A 50 mètres du Café de la Laiterie, un homme venait de se suicider en se tirant un balle à la tempe droite.

Grâce à quelques papiers d'identité, il fut permis d'identifier le désespéré. Il s'agit de M. Fernand Verlinde, 44 ans, originaire de Roubaix, mais domicilié 11, rue de la Boucherie, à Froyennes (Belgique). M. le docteur Batniat, de constata de mort qui fut foudroyante et fit transporter le cadavre au dépôt mortuaire de l'Hôpital La Fraternité.

Jusqu'à présent, on ignore les causes de ce suicide.

EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE

Nos concitoyens MM. Henri Delvarre et Marcel Guillemyn, exposeront leurs œuvres, peintures et sculptures, au 14, Grand'Place, du 4 au 18 juin.

Souhaitons leur grand succès auprès du public roubaisien.

Un FER à REPASSER Électrique

est offert gratuitement par les réseaux électriques des localités de CROIX, FLERS, WASQUEHAL, MOUVAUX, RONCQ, WATTRELOS, LEERS, LYS, HEM, TOUFFLERS, SAILLY, WILLEMS, BAISIEUX, CHERENG, FOREST, TRESSIN, ANSTAING et GRUSON, **à toute personne** habitant le long des canalisations en service, **qui demandera son branchement entre le 1er Juin et le 1er Septembre** et qui installera une prise de courant pour l'emploi de cet appareil. S'adresser 12 rue du Pays à Roubaix.

UE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN L'HONNEUR D'UN MÉDAILLÉ MILITAIRE

Le personnel de la Maison Alfred Motte frères et Jules Porisse s'est réuni dans une salle de cet établissement pour fêter M. Henri Petit, récemment décoré de la Médaille militaire. M. Henri Taine, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, s'est fait l'interprète de tous pour féliciter le nouveau décoré et lui remit un souvenir en témoignage de leur sympathie. Un vin d'honneur fut ensuite servi et cette petite fête se termina dans la plus franche gaieté.

COSTUME sur mesure, 2 ces. Haute nouveauté. En réclame **375**
Ets HERREMAN, r. Gde-Chaussée, LILLE

INSPECTION A LA GENDARMERIE

Vendredi après-midi, M. le général Moinier, inspecteur du 2e arrondissement de gendarmerie, est descendu à la caserne de la rue des Arts.

Reçu par M. le capitaine Druat, le général a visité les locaux et a interrogé les gendarmes ; A 17 h. il s'est retiré, très satisfait de son inspection.

— LILLE —

BELLEVUE

Succès triomphal de la brillante vedette

KAZANOVA

et de son incomparable Orchestre de 15 Tziganes. Samedi 4 à 18 h. 30 — 21 h. 30 — 22 h. 30 : Se fera également entendre en matinée et en soirée :

Mme LEYMO

de l'Opéra Comique de Paris

Dimanche et Lundi de la Pentecôte 12 h. 45 — 18 h. 30 — 21 h. 30 : KAZANOVA et ses Tziganes.

Restaurant le plus réputé de la Région du Nord. 130.

LA PENTECOTE DANS LES QUARTIERS ORAN - CARTIGNY - HUTIN

La Foire aux Plaisirs organisée par l'Amicale Paul Bert, à l'école de garçons, 42, rue Delespaul (groupe scolaire Oran), s'annonce sous les plus heureux auspices. Il semble, en effet, que le beau temps doit favoriser les efforts de cette Association, dont le Comité a apporté tous ses soins à l'élaboration d'un programme de choix.

Voici le programme de ces festivités :

Samedi 3 juin. — A 16 h., distribution de friandises aux élèves de l'école. A 20 h., concert-promenade dans le quartier, avec le concours de la Clique Scolaire de la Fédération des Amicales Laïques de Roubaix. Itinéraire : départ angle des rues de l'Ommelet et de la Vigne, par les rues de la Vigne, de Cartigny, du Caire, d'Oran, Delespaul, Ecole.

Dimanche 4 juin. — A 10 h., sur le terrain de jeux de l'Association, grand match de basket-ball, Amicale du Centre de Wattrelos contre Amicale Oran. A 14 h., concert-promenade dans le quartier. Itinéraire : départ Pont Daubenton, par les rues de Constantine, Delespaul, Thécle, Vieux-Hutin, d'Alger, d'Oran, Delespaul Ecole. A 15 h., foire aux plaisirs, prix d'entrée 1 fr., donnant droit au tirage de la tombola (1.500 fr. de prix). Ducasse à tartes, buvette, buffet, attractions diverses, loteries, pêche miraculeuse, jeux de fléchettes aux nougats, trou-madame, tir, jeu de massacre, etc... Grand concours de ballonnets. A 16 h., cabaret flamand, avec le concours du Groupe Delmulle, pianiste-accompagnatrice, Mlle Delmulle. A 20 h., grand bal de famille avec brillant orchestre.

— LILLE —

LA BOURSE

Repas à 12, 15 et 20 frs. Apéritif gratuit. Bières Urquell et Excelsior. Orchestre de Jazz. Radiodiffusion par poste Desmet. 130.

LA DUCASSE ANNUELLE DU NOUVEAU ROUBAIX

C'est dimanche et lundi prochains que se déroulera la ducasse annuelle du Nouveau Roubaix.

Depuis quelques jours, une grande activité règne boulevard de Fourmies et de nombreux forains procèdent à l'installation de leurs manèges, loteries, etc... Nul doute que, pendant ces quelques jours de fête, une grande gaîté ne cessera de régner dans ce quartier populeux qui forme presque une seconde cité roubaisienne.

Pour corser cette manifestation des fêtes de la Pentecôte, une grande braderie se tiendra lundi, de 8 à 13 h., boulevard de Fourmies, et les organisateurs comptent sur la présence de nombreux « bradeux ». Des primes intéressantes seront tirées au sort.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 29 mai au 3 juin. — Première qualité : Bœuf, 8 fr. 50 le kilo ; 2e qualité, 7 fr. le kilo ; Vaches, 2 fr. et 5 fr. ; Génisses, 8 fr. 75 ; Taureaux, 6 fr. 25 et 5 fr. ; Veaux, 14 fr. et 12 fr. 25 Agneaux, 16 fr. 50 ; Porcs 11 fr. 25.

L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS SERA FERMÉ LUNDI

L'Administration municipale informe la population que l'établissement de bains rue des Champs sera fermé le lundi 5 et mardi 6 juin pour permettre de faire procéder à d'importants travaux de nettoiement.

Véronique DE PARIS

33 et 35, rue Faidherbe LILLE

présente actuellement :

Ses dernières nouveautés d'été ROBES DE PLAGE - BAINS DE MER - CAMPAGNE, etc... au prix unique de

150 francs

CHAPEAUX HAUTE MODE

50 francs

Sociétés et Comités

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Demain samedi, à 20 h. au siège, répétition générale.

FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale. Vote important. Présence obligatoire.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi, à 20 h. 30, répétition générale.

CHORAL NADAUD, Société Nationale. — En raison des fêtes il n'y aura pas de répétition ce soir samedi.

AMICALE MARCELLIN BERTHELOT. — Dimanche à à 10 h. réunion de Commission à l'école. Ordre du jour : fête d'été du 23 juillet. Présence indispensable.

AMICALE ARCHIMÈDE. — Demain dimanche, cercle de 9 h. 30 à midi. Jeux divers. Match de ping-pong. Commissaires : MM. G. Desbarbieux et F. Juvenet. Les amicalistes y sont invités.

Bibliothèque de 11 h. à midi.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Les sociétaires sont priés d'assister à l'Obit anniversaire qui aura lieu le lundi de la Pentecôte à 9 h. en l'Eglise Saint-Martin à la mémoire des membres défunts. Les familles des décédés sont instamment priés d'y assister.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L'EMPLOYÉ. — La recette mensuelle aura lieu le dimanche 4 juin de 10 h. à midi au siège social, 8, rue du Grand-Chemin.

Paiement des allocations : maladies, naissances, décès et chômage. Le Comité informe les sociétaires que les nouvelles cartes de la pharmacie mutualiste sont à leur entière disposition, les cartes vertes 1933 n'étant plus valables. Il prie les membres de vouloir bien les retirer au plus tôt.

De service : MM. E. Flahaut, Ch. Lérisson, Ferlin, G. Delepée, M. Grégoire.

LA JEANNE D'ARC. — La société de secours mutuels « La Jeanne d'Arc » de Roubaix, informe les sociétaires que la réunion du 4 juin pour le paiement des cotisations sera reportée au 11 juin de 10 à 11 h. Les sociétaires sont invités à se rendre nombreux à la manifestation de sympathie qui aura lieu aussitôt après, à l'Hippodrome de Roubaix, sous la présidence de M. Petit, président général de l'Union départementale de l'Union des Sociétés de secours mutuels du Nord.

Une causerie sur la mutualité et les assurances sociales sera faite par M. Saint-Quentin. Au cours de la cérémonie aura lieu la remise officielle de la cravate de la Mutualité à M. Degand. Un banquet dont le coût est fixé à 20 fr. suivra la réunion de l'Hippodrome. La liste des adhésions au banquet sera close le 8 juin à la Pharmacie mutualiste de la rue des Champs.

UNION DES MUTILÉS ET REFORMÉS. — Par suite de la réunion du Comité départemental et de la Fédération des Mutilés, la permanence sera fermée samedi 3 juin.

LA RUCHE MUTUALISTE. — Le Comité invite ses membres à assister à la réunion organisée par la Fédération mutualiste du Nord à l'Hippodrome de Roubaix, le dimanche 11 juin à 11 h. sous la présidence de M. Georges Petit, au cours de laquelle la cravate de la Mutualité sera remise à M. Degand, président de l'Union des sociétés de secours mutuels de Roubaix.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR, 127e SECTION. — Demain dimanche de 10 h. à midi au café Sandore, 38, rue Pauvrée, paiement des cotisations ainsi que la caisse de contre assurance.

CERCLE SYMPHONIQUE JEAN MACE. — Demain dimanche répétition à 10 h. au siège.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS, 128, rue du Pile : Dimanche, répétition générale à 10 h. 30 : instructions pour la sortie du dimanche suivant.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS, 96, rue Bernard : Aujourd'hui samedi à 19 h. 30, répétition générale sous la direction du chef de l'Harmonie M. Julien Gléien. Instructions pour la sortie des Commerçants du Centre du 11 juin.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL

AVENIR SPORTIF DU NOUVEAU ROUBAIX. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, l'